



**BOURSES POUR INSCRIPTION A UN MASTER
OU UN MASTER COMPLEMENTAIRE DE L'ULG
A DESTINATION D'ETUDIANTS ETRANGERS EUROPEENS**

Bourse pour inscription à un master ou un master complémentaire de l'ULg pour étudiants européens (ou assimilés)

Durée : un an ou deux ans (selon le master), un an (master complémentaire)

Année académique 2015-2016

Objectif :

Une vingtaine de bourses annuelles seront octroyées pour l'année académique 2015-2016, dans le but :

- Donner un support financier à des étudiants qui ont un projet personnel de formation auquel une formation spécifique et originale de l'ULg répond, dans l'esprit de la mobilité des étudiants dans l'espace de Bologne.
- de renforcer les liens avec les institutions universitaires partenaires, en leur proposant des complémentarités de programme pouvant aboutir à une codiplomation.

Modalités :

Les crédits sont alloués pour compenser les coûts additionnels supportés par les étudiants étrangers européens qui choisissent de poursuivre un master ou un master complémentaire de l'ULg.

La bourse couvre 10 tranches mensuelles de 500 €.

Dans le cas d'inscription à un master deux ans de l'ULg et de réussite de la première année, l'étudiant pourra obtenir la prolongation de sa bourse une deuxième année aux mêmes conditions. En cas d'échec, la bourse est stoppée et l'étudiant ne peut plus postuler pour cette bourse. La bourse prévoit le remboursement des frais d'un voyage aller-retour par année académique entre le pays d'origine et la Belgique selon un montant maximum : pays limitrophes, Grande-Bretagne et Espagne : 300 €, autres pays : 600 €.

A l'issue de la procédure de candidature et pour pouvoir bénéficier de la bourse, les étudiants devront s'inscrire comme étudiants réguliers à un Master ou un Master complémentaire, et s'acquitter des droits d'inscription.

Éligibilité :

- Le candidat ne doit pas avoir été régulièrement inscrit à l'ULg auparavant (hormis séjour Erasmus ou d'échange)
- Étudiant européen ou assimilé¹ titulaire d'un premier ou deuxième cycle ou ayant obtenu son diplôme depuis 3 ans maximum, ou étant en cours de dernière année d'études

¹ Assimilation : père ou mère de nationalité belge ; ou père ou mère résident en Belgique ; ou étudiant, père ou mère ayant obtenu le statut de réfugié politique ou de candidat réfugié politique ; ou conjoint ou cohabitant légal résident en Belgique ou y exerçant une activité professionnelle ; résident en Belgique et y exerçant une activité professionnelle.



- Le candidat doit être dans les conditions générales d'admission à l'ULg. Il doit avoir déposé un [dossier complet](#) au service des Admissions, et avoir rempli le [formulaire de candidature à la bourse d'études](#).

Sélection des dossiers

- La sélection des dossiers sera effectuée par une Commission constituée de personnes représentant les instances administratives et académiques, qui effectuera une première sélection en juin 2015 et une deuxième sélection fin août 2015.

Critères de sélection

Les candidatures éligibles seront examinées sur le critère de la qualité académique du dossier.

Une priorité sera donnée :

- aux candidats ayant participé avec succès à un séjour d'échange à l'ULg
- aux candidats qui s'inscrivent dans un Master Erasmus Mundus que l'ULg coordonne (EMship et EMERALD), mais qui ne bénéficient pas d'une bourse Erasmus Mundus

Modalités d'introduction de la demande :

La demande doit être introduite par dossier individuel au plus tard pour le 01/06/2015 ou le 02/08/2015 en français ou en anglais, reprenant

- un dossier d'admission complet : www.ulg.ac.be/admissions
- l'e-mail récapitulatif reçu après avoir complété le formulaire online de demande de bourse

à adresser au :

Service des Admissions

Place du 20-août 7

4000 Liège

Une copie du dossier doit être également envoyée par e-mail à anne-laure.villeminot@ulg.ac.be